



PLAN
CLIMAT
Air Energie Territorial
du **Pays Boulonnais**

PCAET 2021-2026 du Boulonnais

Contributions issues de la consultation publique

Du 14 septembre au 13 octobre 2020

Territoire	Date	Contributions
<p>Maninghen – Henne</p>	<p>10/10</p>	<p>Pour une meilleure écomobilité, je souhaiterais que des itinéraires pour les vélos et pour es piétons soient prévus entre les différentes communes. Actuellement, emprunter les routes départementales est dangereux, car il n'y a place que pour les voitures et poids lourds.</p>
<p>Pays Boulonnais</p>	<p>13/10</p>	<p>Ayant participé à l'atelier concernant la mobilité à l'automne 2019 et après lecture du bilan final, je me permets de vous faire part de quelques réflexions.</p> <p>Pour commencer, il me semble que les actions concernant la mobilité doivent être menées au niveau du Pays boulonnais, qui constitue une unité territoriale et un bassin d'emploi. Mais, si à ce jour la CAB a bien un conseiller communautaire chargé de la mobilité, on constate que la CCDS et la CCT2C n'ont mandaté aucun élu à cette mission qui relève pourtant de leur compétence et constitue un enjeu important pour la réduction des émissions de CO2 Et de GES.</p> <p>J'ai lu avec plaisir qu'une solution d'auto partage proposée lors de l'atelier mobilité a été reprise. Convaincue qu'il est urgent de lutter contre l'autosolisme, j'ai contacté le responsable de Rezo-Pouce qui a envoyé une documentation aux personnes susceptibles de faire avancer le projet. Cela semble une solution souple et économique Pour réduire l'usage de la voiture et qui permettrait également de se relier au Pays de Montreuil et aux Sept Vallées où ce projet se met en place.</p> <p>Les actions 41 et 42 prévoient de développer et d'organiser l'ecomobilité dans les déplacements du domicile vers l'école ou le travail. A cet effet un comité de pilotage associant les communes, les entreprises, les EPCI et le département devait être mis en place cette année. Qu'en est-il à ce jour? Il me semble qu'un gros travail de sensibilisation sera indispensable notamment auprès des maires qui pour certains considèrent que cela reste de l'ordre du privé.</p> <p>L'action 40 se propose de favoriser la marche et l'usage du vélo, en améliorant l'état des chemins et en développant des pistes cyclables sécurisées. Cependant aucun calendrier n'est défini pour les étapes opérationnelles... si la CAB a un plan mobilité douce en cours de réalisation, si la CCT2C s'est engagée dans le projet européen Partons2.0, à ma connaissance rien n'est prévu pour la CCDS. Je constate que l'axe Boulogne Desvres vient d'être regoudronné sans qu'aucun espace n'ait été aménagé pour les cyclistes et les marcheurs. Pourtant cela aurait permis d'assurer la continuité avec les travaux réalisés à Baincthun. Le nombre de marcheurs et de cyclistes augmente sur la RD 341 bien que la circulation y soit réellement dangereuse et même encore plus depuis que la route a été refaite. Un réel plan d'actions concernant les mobilités douces devraient donc être rapidement mis en place dans la CCDS, ceci constituerait pour le territoire un réel atout tant pour le quotidien que pour le tourisme.</p> <p>Voilà, espérant que ces réflexions contribueront à une mise en œuvre efficace du PCAET, je vous prie d'accepter mes salutations citoyennes.</p>

<p>Hardelot</p>	<p>13/10</p>	<div data-bbox="459 197 635 414" data-label="Image"> </div> <p style="text-align: right;">Le 13 octobre 2020</p> <p>Notre participation à la consultation publique destinée à recueillir les avis des habitants sur la Plan Climat du Pays Boulonnais Air Energie Territorial</p> <p><i>L'APH est une association d'usagers reconnue d'intérêt général. Fondée en 1920, elle a pour but « la défense d'Hardelot et plus généralement de contribuer au développement de la station, dans le respect de la nature et de l'environnement. Elle mène à ce titre des actions, des études et participe en tant que force de proposition aux groupes de travail organisés par les décideurs privés et publics »</i></p> <p>C'est donc avec intérêt que nous avons pris connaissance des documents mis à la disposition du public pendant la période du 14 septembre jusqu'au 13 octobre 2020.</p> <p>D'emblée, nous regrettons la brièveté de cette démarche de consultation et du <u>peu de communication</u> dont elle a été l'objet tout au long de l'établissement du Plan Climat depuis deux ans.</p> <p>De plus nous sommes étonnés que ce dossier d'importance n'ait pas associé aux différents ateliers davantage d'élus même si certaines communes de la CAB comme Boulogne sur mer, Wimereux, Samer ont représentées.</p> <p>Pourtant cette démarche nous semble être de la plus grande importance dans la mesure où le « PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire » en vue de définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>les objectifs stratégiques et opérationnels</u> au niveau du territoire de la CAB en vue d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter - <u>le programme d'actions</u> à réaliser afin d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel en énergie de récupération, de favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, d'anticiper les impacts du changement climatique... <p>Nous comprenons que le PCAET s'impose notamment à certains documents de planification : plans locaux d'urbanisme (PLU, PLUi), documents tenant lieu de PLU...</p> <p>Compte tenu de l'étendue des travaux et des thèmes abordés nous concentrerons nos réflexions sur quelques points parmi ceux présentés au Rapport final validé en COPIL élargi du 6 février 2020</p> <p>1/LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE DU BATIMENT</p> <p>La création d'un guichet unique de l'habitat pour les particuliers afin d'informer sur tous les dispositifs d'accompagnement est sans doute une bonne chose mais <u>il serait tout aussi important de sensibiliser les professionnels du bâtiment</u> aux nombreuses innovations existant en ce domaine comme les puits canadiens qui représentent une solution intéressante en matière de géothermie.</p> <p>1/LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE DU BATIMENT</p> <p>La création d'un guichet unique de l'habitat pour les particuliers afin d'informer sur tous les dispositifs d'accompagnement est sans doute une bonne chose mais <u>il serait tout aussi important de sensibiliser les professionnels du bâtiment</u> aux nombreuses innovations existant en ce domaine comme les puits canadiens qui représentent une solution intéressante en matière de géothermie.</p>
-----------------	--------------	--

2/LA MOBILITE DECARBONNEE DES BIENS ET DES PERSONNES

Ce chapitre suppose comme il est indiqué de développer des actions concrètes.

- S'agissant de l'électromobilité, le nombre de bornes de recharge de 28 actuellement devrait selon nous être sensiblement développé sur le territoire de la CAB

- En matière de transports en commun, il est bien de communiquer sur les lignes de train Boulogne-Calais-Dunkerque / Boulogne-Calais Fréthun. Mais corrélativement, il est essentiel de développer des navettes pour se rendre aux différentes gares. Le SAD n'est pas une solution appropriée. C'est le cas tout particulièrement de Neufchâtel Hardelot dont l'arrêt ferroviaire est distant de plusieurs kilomètres notamment du centre de la station balnéaire, ce qui la pénalise compte tenu de sa vocation touristique.

3/L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Reconnaitre que la « vulnérabilité du territoire au regard des phénomènes d'érosion littorale et de submersion marine risquent d'augmenter pendant les prochaines décennies » est une chose, faut-il encore prendre des mesures sans attendre pour anticiper ces phénomènes ! Le phénomène concerne tout le littoral à l'exemple des fissures constatées récemment sur les falaises d'Equihen et de l'érosion de la plage d'Hardelot!

Nous notons la difficulté à déterminer les compétences de chacun et un chef de file concernant cette thématique. Par exemple il ne nous semble pas que l'édification d'une nouvelle base de glisse à Hardelot participe d'un mode de gouvernance exemplaire du projet alors que le site est en zone inondable. Cf. Annexe

A ce stade, le plan climat s'il décrit très bien les problématiques et présente des expériences intéressantes, ne peut avoir de réelle portée s'il ne débouche pas sur des plans d'actions opérationnels attestant de la volonté des décideurs d'agir en matière de climat.

En conclusion de notre brève contribution, quatre types de propositions nous semblent s'imposer :

- Rendre opérationnel le comité de suivi des impacts du PCAET sur les SCOT et PLUi,
- Planifier les actions retenues dans ce PCAET,
- Dégager des budgets pour la mise en place des plans d'actions, et s'il y a report maintenir les lignes budgétaires aux actions décalées,
- Etablir une communication auprès du public pour le sensibiliser à ces enjeux, tant sur le plan du territoire retenu pour ce PCAET, que celui des communautés d'agglomération, et celui des communes, afin que tous, chacun à son niveau s'approprie ce PCAET.

Aussi, il serait bien que des associations d'usagers d'intérêt général comme l'APH soient impliqués pour la suite de cette démarche.

Annexe : Le site américain « Climate Central » évalue les risques de submersion marine d'ici 2050

. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/submersion-marine-nouvelle-carte-permet-visualiser-ce-qui-nous-attend-nord-pas-calais-1743393.html>

S'agissant d'Hardelot, il apparaît que les zones nord et sud devraient être affectées. Tout spécialement la zone d'implantation de la base de glisse serait inondée.



Pays Boulonnais
 14/10

**Contribution du Collectif boulonnais Ensemble pour le Climat
 à la consultation publique
 pour le Plan Climat Air Énergie Territorial
 du Pays Boulonnais 2021-2026**

Il nous semble **important de rappeler** que le **Plan Climat du Pays Boulonnais est l'affaire de tou.te.s**

Pour mémoire, en 2019, **une vingtaine de nos membres s'est mobilisée en participant au renouvellement du Plan Climat. Nous avons rencontré le garant de la concertation nommé par la Commission Nationale du Débat Public pour lui faire part de nos réserves, inquiétudes et propositions quant à la participation citoyenne. Nous avons aussi appelé les citoyen.ne.s à participer aux temps de concertation à travers notamment notre groupe Facebook et des courriels.**

Voici ci-dessous nos remarques concernant la Consultation Publique qui prend fin ce 13 octobre 2020 :

La masse des documents, leurs présentations, les termes techniques employés, l'absence d'orientation vers les documents prioritaires rendent l'envie de participer et l'appropriation par les citoyen.ne.s complexe.

Le citoyen se sent perdu dans tous ces documents. Un effort de simplification aurait été nécessaire.

Nous craignons dès février 2019 que ce renouvellement soit une affaire de spécialistes (techniciens, entreprises, politiques...) décidant entre eux, à ce jour nous ne sommes pas convaincus de la volonté du Pays Boulonnais de faciliter la participation citoyenne du plus grand nombre et de ceux.celles éloignés de ces sujets.

Nous regrettons que la consultation publique ne mentionne pas ce qui sera fait des contributions des citoyen.ne.s. A quoi cela va-t-il servir ? A modifier les fiches action ? Les contributions vont-elles être présentées aux 3 intercommunalités avant la délibération finale ?

Nous rappelons ici la nécessité de mettre des moyens humains suffisants pendant les 5 ans à venir pour mener à bien ce Plan Climat.

Ainsi le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale a particulièrement contribué au travail d'animation des ateliers thématiques et de rédaction des fiches action. Celui-ci est habitué à faire participer des publics variés et pas nécessairement sensibilisés. Il est nécessaire que les 3 intercommunalités* se dotent de moyens humains dédiés s'inspirant de ce qui a été fait à cette occasion.

Nous proposons la création d'outils pour rendre attractif et compréhensible ce Plan Climat. Outils tels que vidéos, animations graphiques, dessins...

Nous voulons des précisions sur la place des citoyen.ne.s dans le suivi et la réalisation du Plan Climat. Où auront-ils une place ? Dans le Club Climat ? A quoi servira le budget participatif annoncé ?

Comment seront désignés ces citoyen.ne.s ? Tirés au sort ? Sur la base du volontariat ? Un processus transparent doit être mis en place à ce sujet.

Ces questions ont été posées dès la première réunion de février 2019. Nous ne voyons aucune avancée concrète sur la question de la Gouvernance.

Nous constatons que depuis octobre 2019, aucun travail supplémentaire sur les fiches action n'a été mené. C'est-à-dire pas de clarification de certains objectifs, pas de calendriers, pas de coûts prévisionnels et pas de sources de financement mentionnées.

Les gros émetteurs de gaz à effet de serre sont les industries de transformation ou extractives, comment atteindre d'importants objectifs de réduction ? Quels moyens techniques ? Quels moyens financiers pour assurer la mutation du tissu industriel ?

Nous ne percevons pas une politique volontariste d'accueil d'éco-entreprises sur le territoire (économie circulaire, rénovation écologique des bâtiments, économie du réemploi, circuits courts alimentaires...) qui permettrait notamment de répondre aux objectifs ambitieux du Plan Climat.

A l'issue de la période du Plan Climat, fin 2026, quelles seraient les répercussions en cas de non réalisation des objectifs ?

Dernière question et non des moindres, quels seront les moyens humains et financiers alloués à la réalisation de ce Plan Climat ? Les moyens seront-ils affectés à l'échelle de chacune des 3 intercommunalités ou à celle du Pays Boulonnais ?

Nous serons vigilants à ce que nos questions et propositions soient prises en compte. Et à ce que ce Plan Climat Air Énergie Territorial malgré ses limites soit mis en place.

Le Collectif boulonnais Ensemble pour le Climat

<p>Wirwignes</p>	<p>15/10</p>	<p>Dans notre précédent courrier du 10 décembre 2019, nous souhaitions participer à une nouvelle réunion de présentation du PCAET Pays Boulonnais pour avoir davantage d'informations précises. Depuis cette date, la COVID ayant fait son apparition dans notre quotidien, les réunions sont compliquées à mettre en place.</p> <p>Par ce nouveau courrier, en tant que citoyens intéressés par les questions autour du réchauffement climatique et de la transition écologique, nous vous faisons part de plusieurs choses :</p> <p>1/ Concernant les documents mis en ligne dans le cadre de la procédure de consultation publique, nous sommes déçu (e) s par le manque de précisions, d'objectifs concrets, de budgets dédiés par rapport aux 56 fiches-actions présentées (excepté sur la thématique « mobilités »).</p> <p>2/ En tant que collectif modestement organisé sur la commune de Wirwignes, nous vous faisons part de notre souhait et de notre motivation à proposer et participer à des actions qui seront prévues sur notre commune et plus largement sur le territoire de la communauté de communes Desvres-Samer. Dans ce sens, nous souhaitons organiser un rendez-vous avec vos équipes dans les meilleurs délais.</p> <p>3/ Concernant la gouvernance et le pilotage pour la mise en œuvre du PCAET, nous trouvons plus pertinent que ceux-ci soient menés à l'échelle du Pays Boulonnais pour une plus grande cohérence plutôt que par chaque intercommunalité. A ce titre, une équipe d'animation composée de plusieurs personnes nous semble nécessaire au vu de la taille du Pays Boulonnais et de la diversité des problématiques entre la CAB plus urbaine et la CCDS et la CCT2C plus rurales.</p> <p>Nous nous tenons à votre disposition pour poursuivre les échanges à ce sujet entre citoyens, élus et chargée de mission du Pays Boulonnais.</p>
-------------------------	---------------------	---